

## Commune D'ETALLE

### Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**Nous avons l'honneur de vous convoquer à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 31 janvier 2013 à 20 H 00 à Etalle (maison communale).**

**Le 22 janvier 2013**

**La Secrétaire,**

**Le Bourgmestre,**

### ORDRE DU JOUR :

#### Séance publique

1. Approbation procès-verbal séance précédente
2. Elections Communales – Prestation de serment Président du Conseil de l'Action Sociale
3. Zone de Police de Gaume :
  - a) Acception démissions candidat et suppléants désignés
  - b) Remplacement candidat et suppléants
4. Elections Communales : déclarations individuelles d'appartenance à l'égard d'un parti
5. Fixation du montant du jeton de présence
6. Schéma de développement de l'espace régional - Avis
7. Ecole Communale d'Etalle-Centre :
  - Travaux de renouvellement de la toiture - Avenant au cahier spécial des charges (isolation)
  - Isolation des murs – Désignation d'un auteur de projet – Approbation cahier spécial des charges et choix mode de passation du marché
8. Lavoir de Fratin – Travaux aménagements intérieurs
9. Approbation devis Interlux – Renforcement compteur
10. Travaux peinture église de Villers-sur-Semois : Approbation état d'avancement n°9 et final et réception provisoire des travaux
11. Demande autorisation d'ester en Justice – créance impayée
12. Ratification ordonnances de police
13. Commission Communale – Mise en place

#### Séance à huis clos

14. Enseignement : Ratification désignations
15. Service Incendie - 2 postes à pourvoir (1 sergent – 1 caporal)
  - Nomination d'un pompier volontaire au grade de sergent
  - Nomination d'un pompier volontaire au grade de caporal